

# Vie maritime

## L'épopée des baleiniers

Jérôme Maes, historien, s'est intéressé aux campagnes de chasse à la baleine. Il nous en livre quelques récits dans trois numéros du «Tréport Magazine». Voici le premier.

*«Du souffle déborde ton canot, elle est mauvaise cette haleine. Évite la gueule du cachalot, comme la queue de la baleine»* (diction baleinier).

Au tournant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les guerres de Révolution et d'Empire marquent une régression de l'armement baleinier. Avec le retour de la paix en Europe, l'ordonnance royale du 8 février 1816 souligne la volonté de l'État d'encourager le renouveau de l'entreprise baleinière par l'attribution de primes. Par simple attachement aux traditions maritimes locales et au désir de voir se poursuivre la pêche dans les Mers du Nord, Dieppe devient port d'armement baleinier et envoie en expédition au moins sept navires à la poursuite des baleines et des amphibiens à lard du tout début du XIX<sup>e</sup> siècle à 1838. L'armement Le Baron de Dieppe arme en mars 1822 les «Groënlandais», un trois mâts-carré de 271 tonneaux, construit à l'étranger et déjà âgé ; il s'avérera à l'usage que ce navire est inadapté à ce type d'expédition car il a au plus près du vent autant de dérive que de route. À la différence des expéditions baleinières pour les Mers du Sud, il n'existe pas de système de fonte de la graisse dans les expéditions en mers boréales atlantiques mais elle est découpée et conservée dans des barriques jusqu'au retour ; le pont du «Groënlandais» ainsi dégagé du fourneau et du chaudron de fonte sert de lieu de travail à l'équipage pour la préparation des peaux de phoques et de la découpe du lard de la baleine.

Mais nous appréhendons mieux l'activité baleinière du port de Dieppe grâce à un document exceptionnel conservé à la bibliothèque municipale de Dieppe : le journal de bord, manuscrit, du capitaine Nicolas-Victor Fromentin (1793-1876) qui commande le baleinier «Groënlandais» durant les campagnes de 1822 et 1824. C'est ainsi que deux marins tréportais prennent part à l'aventure du baleinier «Groënlandais» : Jean-Jacques Navelier, né au Tréport le 24 avril 1784, et Aimé Firmin François Lescové, né à Roye (Somme) le 18 mars 1797 et inscrit maritime au syndicat du Tréport.

Avec quarante-six autres hommes dont seize Anglais, ils s'embarquent tous deux le 5 mars 1822 à Dieppe en qualité de matelot à bord de ce baleinier pour sa première campagne phoquière et baleinière ; contrairement aux expéditions baleinières havraises et nantaises pour les Mers du Sud, les expéditions pour les Mers du Nord sont, pour des questions de rentabilité, obligatoirement phoquières puis baleinières. Parti de Dieppe le 10 mars en direction du Spitzberg, le «Groënlandais» entre dans les glaces le 5 avril 1822 et débute la chasse du phoque. Puis se laissant dériver peu à peu vers l'Ouest en direction du Groënland, l'expédition capture sa première baleine le 23 mai 1822.

### 209 francs de salaire

Exposés au froid, à l'humidité, chassant les cétacés au péril de leur vie, les hommes sont confrontés à des conditions de vies éprouvantes, aussi Jean Navelier trouve en l'alcool un bien mauvais compagnon d'infortune comme en témoigne le capitaine Nicolas-Victor Fromentin le dimanche 30 juin : «À 8 heures après avoir fait la prière j'ai usage de donner un verre d'eau de

*vie à l'équipage un d'entre eux nommé Navelier qui était ivre et à qui le lieutenant donna aussi un verre d'eau de vie pris le verre et le renversa et en demande un autre. Le lieutenant ne voulut plus lui en donner s'apercevant en ce moment qu'il était ivre. Le nommé Navelier pas content de ce qu'on ne lui donnait point d'eau de vie voulu descendre dans la chambre ce que je lui défendis expressément. Une demi heure après il eut une petite difficulté avec le lieutenant et lui fit des menaces. Je lui dis aussi de descendre en bas ou de passer devant ce qu'il ne fit pas ainsi je demande qu'il soit puni pour cause d'insubordination». Comptabilisant dans la cale la graisse de six baleines et de mille phoques capturés, le capitaine Fromentin décide le 16 juillet de mettre le cap sur Dieppe où le baleinier entre dans le port le 4 août 1822 dans la matinée ; à l'issue de cette campagne, nos deux Tréportais perçoivent chacun pour salaire la somme de 209,36 Francs ce qui reste modeste. (À suivre).*

Jérôme Maes.

NDLR : Les citations sont reproduites avec l'orthographe de l'auteur, le capitaine Fromentin.



Bate de la Baleine par une tempête